# DÉCLARATION PRÉALABLE CONSTRUCTION

**N° Dossier :** DP 071 261 26 0 0021

**Déposé le :** 25/10/2026

**Affiché le :** 26/10/2026

**Bénéficiaire(s) :** M. Alexandre DESMARIS

**Nature du projet :** Prolongement d'un toit pour créer un carport de 38m2

**Surface de plancher :**

**Superficie du terrain :** 859 m²

**Informations supplémentaires :**

Références cadastrales : D 0098 (00288  MOIROUX - 71290 LOISY).

**Le dossier peut être consulté à cette adresse :**

Mairie de LOISY

71290 LOISY

Droit de recours :

Le délai de recours contentieux est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de deux mois d'affichage sur le terrain du présent panneau (article R. 600-2 du code de l'urbanisme).

Tout recours administratif ou tout recours contentieux doit, à peine d'irrecevabilité, être notifié à l'auteur de la décision et au bénéficiaire du permis ou de la décision prise sur la déclaration préalable. Cette notification doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours francs à compter du dépôt du recours (art. R. 600-1 du code de l'urbanisme).

Mise en ligne le : 26/10/2026 09:38 (Europe/Paris)
Collectivité : Loisy
https://www.intramuros.org/loisy71/documents_administratifs/84193